

Bulletin d'inscription : A retourner avec votre chèque de caution à :
ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse professionnelle : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Numéro RPPS : _____
 Date de naissance : _____ Statut : Libéral /Mixte /Salarié
 Tél : _____ Portable : _____
 E-mail : (obligatoire) _____

Formation DPC à l'occasion de la Réunion de Printemps SFCPEF La Rochelle – Hôtel Mercure Vieux Port

Je m'inscris à la formation de DPC indemnisée :

<input type="checkbox"/>	Vendredi 27/03/20 14h00 >18h00	Améliorer la pertinence du diagnostic et des prises en charge des lésions malignes cutanées de la face chez l'adulte DPC N° : 44372000013 (session 1) – 4 h présentiel + 2 h distanciel
Experts : Pr. Olivier Malard (ORL) Dr. Philippe Boudard (ORL) Animateur : Dr. Jean-Michel Klein (ORL)		Les cancers cutanés de la face imposent un dépistage précoce, en premier lieu par les ORL. Cette prise en charge précoce permet d'améliorer l'organisation du dépistage en ORL, soit sur des patients venant consulter pour d'autres motifs soit devant ceux qui viennent pour « un bouton différent ». Savoir repérer, savoir évaluer, savoir prendre en charge : Tels sont les objectifs de cette formation.

Inscription en ligne : www.mondpc.fr

1/ **IMPORTANT** : Si vous n'avez pas de compte DPC : créer votre compte sur le site www.mondpc.fr (*)

Pour vous inscrire à une formation DPC, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site : www.mondpc.fr
- Cliquer dans la rubrique <recherche actions> puis indiquer la référence de la formation : **44372000013** et sélectionner <rechercher>
- Cliquer sur <détails de l'action> en haut à droite de la page
- Aller tout en bas de la page à gauche < **session 1** > puis cliquer sur le bouton < s'inscrire>
- Cliquer enfin sur <valider>

2/ Nous retourner dûment rempli et signé ce bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque de caution de 230€ pour l'année 2020. (Nous conserverons ce chèque durant l'année 2020 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous).

Modalités de prise en charge - Indemnisation

⇒ TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

⇒ ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

⇒ INDEMNISATION ANDPC : Présentiel de 4h + 2h à distance : 270.00€

Contactez-nous

 01 43 22 08 34 – e-mail : orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet (obligatoire)

(*). Cette opération conditionne la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.